

DECRET N° 2015-260 DU 19 MAI 2015

portant actualisation des noms des membres du
Conseil d'Administration du Laboratoire Central de
Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments
(LCSSA).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2012-541 du 17 décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2010-153 du 28 avril 2010 portant création, attributions organisation et fonctionnement du Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 février 2015,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont nommées, membres du Conseil d'Administration du Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA), les personnes ci-après désignées :

- Madame **COMLANVI HOUNTONDI Marie Odile**, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Madame **AWANTO Galina** et Monsieur **DEGBEY Kouami Joseph Gabin**, représentants le Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Monsieur **ABOUDOU Aboubakari**, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;

- Monsieur **AKIYO Offin Lié Rufin**, représentant le Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières;
- Monsieur **KAYODE Adéchola Pierre Polycarpe**, représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- Monsieur **SONON Bodjrènou Félix**, représentant le Ministre de la Santé ;
- Monsieur **GORADO Bio Amadou**, représentant de la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin ;
- Monsieur **DOSSOU DOSSA Michel Bernard Mahougnon**, représentant des Associations des Consommateurs ;
- Monsieur **KOTINGAN Eustache**, représentant le Conseil National du Patronat du Bénin ;
- Monsieur **KOUKOU D. Hyppolyte**, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

Article 2.- Conformément aux dispositions de l'article 7 alinéa 2 de la loi 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique, Madame **COMLANVI HOUNTONDI Marie Odile**, représentant le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est nommée Présidente du Conseil d'Administration du Laboratoire Central de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA).

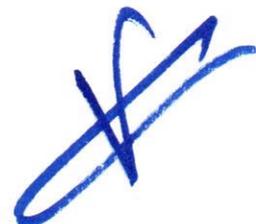
Article 3.- Conformément aux dispositions du décret n° 2010-153 du 28 avril 2010 susvisé, les Administrateurs susnommés disposent d'un mandat de trois (03) ans renouvelable une seule fois.

Article 4.- En cas de vacance par mutation, par démission ou par décès d'un Administrateur, la structure dont il relève pourvoit dans un délai de trente (30) jours à son remplacement pour la durée du mandat restant.

Article 5.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 19 mai 2015

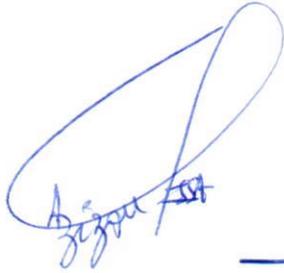
Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

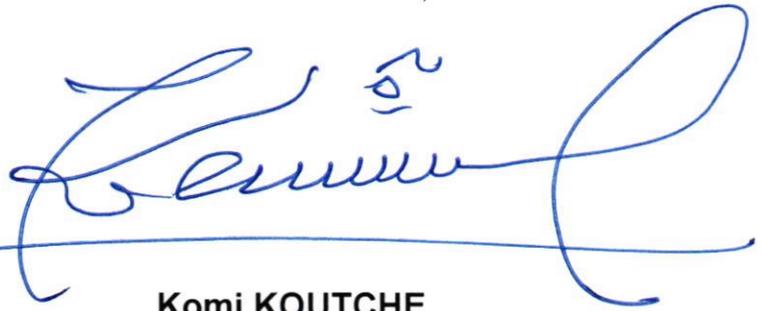

Dr Boni YAYI

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et des Programmes de
Dénationalisation,



Azizou EL HADJ ISSA



Komi KOUTCHE

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MAEP 4 AUTRES MINISTERES 26 SGG 4
DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DCL 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-SCM-IGA-UAC-
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 INTERESSES 11 JORB 1.

